

DOSSIER D'INSCRIPTION **2023 – 2024** **ECOLE D'AVENTURE**



Attention : dossier valable pour une année - A remplir chaque année, le cas échéant
Ce dossier NE PEUT PAS être utilisé pour une inscription à l'Ecole d'Escalade

1. ADHESION AU CLUB ALPIN GRENOBLE ISERE POUR L'ANNEE 2023-2024

L'adhésion préalable au club est obligatoire - NUMERO DE LICENCE :

3	8	0	0	/	2	0			/					/		
CLUB				/	ANNEE ADHESION				/	N° LICENCE				/	CLE	

2. RENSEIGNEMENTS :

Nom, prénom du jeune (adhérent) :

Date de naissance :

Email :@.....

(Téléphone portable - le cas échéant - facultatif) :

Coordonnées Parent / Personne responsable :

Nom, prénom d'un responsable :

Contacts téléphoniques :

Adresse, CP, ville :

Email :@.....

3. REGLEMENT POUR LES ACTIVITES ECOLE D'AVENTURE

Lors des inscriptions (via le site internet du CAF / Programme / Ecole aventure jeunes)
Une participation forfaitaire annuelle de 60 € est demandée pour inscrire le jeune, via le « programme parent » : « **ECOLE D'AVENTURE 2023-2024 – INSCRIPTION ANNUELLE** »

Puis le paiement du coût spécifique de chaque sortie, sera fait selon modalités précisées pour chaque sortie.

4. QUESTIONNAIRE DE SANTE POUR LES MINEURS(LICENCE) OU / ET CERTIFICAT

MEDICAL : Questionnaire à remplir chaque année, Certificat à fournir au besoin (A Cocher)

FOURNI : Quest. Santé Mineur (Licence) ou/et CM au besoin	QSM ou/et CM A fournir	CM récent déjà fourni N-1 (en archive) Date certificat :
---	------------------------	--

5. DOCUMENTS A COMPLETER, SIGNER (ET REMETTRE A L'ACCUEIL)

Page 1 + **Page 2** Autorisation parentale + **Page 3** Fiche sanitaire + **page 4** Droit à l'image

DOSSIER D'INSCRIPTION 2023 – 2024
ECOLE D'AVENTURE

AUTORISATION PARENTALE

Les activités proposées par le Club Alpin Français Grenoble Isère lors des cours et des sorties de l'École d'Escalade et de l'École d'Aventure se déroulent en milieu spécifique : vertical, souterrain, aquatique, montagne estivale, montagne enneigée, glace, rocher, ... selon les activités proposées. Ces milieux sont équipés ou non, sont aseptisés ou non, mais ils comportent toujours des risques.

Ces activités sont encadrées par des professionnels de la discipline et/ou par des bénévoles diplômés du Club dont les compétences et l'expérience dans les activités sont reconnues par le Club.

Les mineurs sont sous la responsabilité des encadrants du Club uniquement pendant la durée officielle du cours ou de la sortie. Pendant les trajets domicile / lieux de RV, ils sont sous la responsabilité exclusive du représentant légal.

Pour les sorties et les stages, une fiche programme et d'information contenant les détails pratiques est établie et mise à disposition via le site internet (type hébergement et de transport, nom et qualification des encadrants, lieu,...).

Ainsi, en inscrivant notre enfant à l'École d'Escalade et/ou à l'École d'Aventure du CAF Grenoble Isère, Nous, soussignés (rayer la mention inutile)

le père (Nom et Prénom) : _____
et/ou

la mère (Nom et Prénom) : _____
et/ou

le tuteur légal (Nom et Prénom) : _____
certifions avoir pris connaissance des informations citées ci-dessus et les accepter.

En cas d'urgence, j'autorise / je n'autorise pas (rayer la mention inutile) les responsables de l'encadrement à prendre toute décision concernant :

Nom et Prénom : _____

Téléphone portable père : _____

Téléphone portable mère: _____

Téléphone fixe domicile père : _____

Téléphone fixe domicile mère : _____

Téléphone travail père : _____

Téléphone travail mère _____

Date et signature du responsable légal : (les parents doivent signer tous les deux)

Le père
Le :

La mère
Le :

Le tuteur
Le :

DOSSIER D'INSCRIPTION 2023 – 2024
ECOLE D'AVENTURE

3

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

Le jeune pratiquant :

Nom : _____

Prénom : _____

Groupe Sanguin : _____

Allergies connues : _____

Antécédents médicaux (accidents, blessures,...) : _____

Maladies ou troubles connus : _____

Traitement de longue durée et fréquence des prises : _____

Recommandations des parents : _____

En cas d'accident, le jeune sera transporté par les services de secours au centre hospitalier le plus proche de l'accident.

Nom et téléphone du médecin traitant : _____

Date et signature du responsable légal : (les parents doivent signer tous les deux)

Le père

Le :

La mère

Le :

Le tuteur

Le :

DOSSIER D'INSCRIPTION 2023 – 2024
ECOLE D'AVENTURE

4

DROIT A L'IMAGE

Nous, soussignés (rayer la mention inutile)

Le père, (nom) _____

La mère, (nom) _____

Le tuteur légal, (nom) _____

Autorise/sons les responsables du Club Alpin Français Grenoble Isère à publier des images de mon enfant prises lors des activités proposées par le club sur les supports suivants :

Bulletin, revue et tout document à diffusion interne au club (cité ci-dessus) : OUI / NON

Site Internet du club (cité ci-dessus) : OUI / NON

Journal, presse, expositions, projections locales : OUI / NON

Bulletin, revue, et tout document à diffusion interne à la Fédération Française des Clubs Alpains de Montagne (F.F.C.A.M.) : OUI / NON

Site Internet de la F.F.C.A.M. : OUI / NON

Tout site Internet (en lien avec la FFCAM ou le Club): OUI / NON

Presse nationale spécialisée (revues de montagne...) : OUI / NON

Toute presse (en lien avec la FFCAM ou le Club): OUI / NON

Tout film ou diaporama à diffusion interne à la F.F.C.A.M. : OUI / NON

Tout film ou diaporama : OUI / NON

Date et signature du responsable légal : (les parents doivent signer tous les deux)

Le père

Le :

La mère

Le :

Le tuteur

Le :